

## Gestion d'actifs CIBC fait un don pour soutenir les activités de transition climatique

Avril 2024

Nos clients ne cherchent pas seulement à tirer un rendement financier de leurs placements, ils veulent aussi qu'ils servent à changer les choses. Ils comprennent qu'ils ont plus de souplesse que jamais et ils choisissent de plus en plus des placements qui reflètent leurs valeurs personnelles.

Gestion d'actifs CIBC offre un certain nombre de solutions pour répondre à ces besoins, notamment les Stratégies d'investissement durable CIBC et les investissements dans des fonds pour l'énergie propre. De plus, chaque année, dans le cadre de notre engagement, nous faisons des dons à des organismes qui soutiennent les activités de transition climatique. Une partie des frais de gestion gagnés par la Banque CIBC ou par Gestion d'actifs CIBC inc. et une partie des biens sous gestion dans le cadre de programmes discrétionnaires liés aux Stratégies d'investissement durable CIBC et au FNB indiciel énergie propre CIBC\* sont donnés à ces organismes. J'ai le plaisir de vous annoncer que, pour la deuxième année, le centre Energy Transition Centre est le bénéficiaire. Le don de 2024 s'élève à 53 000 \$.

Le Energy Transition Centre est une collaboration entre l'Université de Calgary, Innovate Calgary, Avatar Innovations et le secteur de l'énergie. Le centre adoptera une approche novatrice en matière de transition énergétique et offrira des programmes qui mobiliseront du personnel hautement qualifié des secteurs universitaire et industriel grâce au perfectionnement professionnel, ainsi qu'en matière de développement technologique dans les secteurs des technologies émergentes qui sont essentielles à la transition énergétique. Cela comprend la mobilisation et le soutien de divers employés du secteur, ainsi que de ceux qui participent à la recherche universitaire.

Nous tenons à vous remercier, chers conseillers et investisseurs, pour votre soutien continu à l'égard de l'investissement socialement responsable et des Stratégies d'investissement durable CIBC.

Veillez accepter nos plus sincères salutations.



**David Scandiffio**

Président et chef de la direction, Gestion d'actifs CIBC

\* Chaque année, la Banque Canadienne Impériale de Commerce ou Gestion d'actifs CIBC versera 5 % des frais de gestion gagnés, après le paiement des commissions de suivi, selon le cas, pour les séries A, F et FNB des Stratégies d'investissement durable CIBC [et du FNB indiciel énergie propre CIBC] et 5 pb des actifs sous gestion des Stratégies d'investissement durable CIBC [et du FNB indiciel énergie propre CIBC] dans le programme SGC, à des organismes qui soutiennent les activités de transition climatique.

Les présents renseignements sont fournis à titre indicatif seulement. Ils ne visent aucunement à vous donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables et ne doivent pas être utilisés à ces fins ni être considérés comme des prévisions sur le rendement futur des marchés. Les renseignements ou analyses concernant les caractéristiques actuelles du fonds ou la façon dont le gestionnaire de portefeuille gère le fonds qui s'ajoutent aux renseignements figurant dans le prospectus ne constituent pas une analyse d'objectifs ou de stratégies de placements importants, mais uniquement une analyse des caractéristiques actuelles ou de la façon d'appliquer les stratégies et d'atteindre les objectifs de placement, et peuvent changer sans préavis. Vous ne devez pas vous fonder sur ces renseignements sans obtenir les conseils d'un spécialiste. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques de commerce de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC), utilisées sous licence.

Le matériel et/ou son contenu ne peut être reproduit ou distribué sans le consentement écrit explicite de Gestion d'actifs CIBC inc.